



**Dossier de demande d'aide européenne**  
**N° 6849**  
**Transmis le 19/09/2018 15:59**  
**(heure de Paris)**

Programme Opérationnel FEDER-FSE Picardie 2014-2020, Hauts-de-France

**La demande restituée, ici en PDF, contient l'ensemble des données de la trame standard de demande et peut donc afficher des données supplémentaires par rapport au formulaire visible dans votre portail eSynergie.**

## Porteur principal

### Typologie

Catégorie juridique

7383 : Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel

### Personne morale

#### IDENTITÉ

Numéro d'identification

SIRET - 19801344300017

Raison sociale / Dénomination

UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE

Activité principale exercée (APE)

85.42Z - Enseignement supérieur

Régime TVA

Non assujetti

#### ORGANISATION

L'organisation appartient-elle à un groupe ?

Non

Effectif salarié

Chiffre d'affaires (€)

#### ADRESSE

Complément géographique

N°-Libellé de la voie

Chemin du Thil

Mention spéciale

Code postal

80025

Ville

AMIENS

## Obligations liées à la commande publique

### 1. TYPE DE PERSONNE MORALE DU PORTEUR DE PROJET

1.1 L'organisation est :

Une personne morale de droit public

2.1 L'organisation est soumise :

Au code des marchés publics

Expliquez

### Coordonnées bancaires

Défaut	IBAN	BIC	Identité titulaire
X	FR7610071800000000100377488	TRPUFRP1	UPJV

Ajouter un élément

## Contact(s)

---

Saisir **2 contacts** pour le porteur : le représentant légal de la structure (rep) **et** le référent de l'opération (ref)

### Contact(s) du porteur chef de file : UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE

M. MAJADA Manuel

**Référent**

0344235264 - - manuel.majada@utc.fr

---

M. BENLAHSEN Mohammed

**Représentant**

0322827264 - - mohamed.benlahsen@u-picardie.fr

## Service à contacter

### PERSONNE À CONTACTER AU SERVICE GESTIONNAIRE (AG, OI, ITI)

Nom	<input type="text" value="nom"/>
Prénom	<input type="text" value="prénom"/>
Courriel	<input type="text" value="Europe-MDUN@hautsdefrance.fr"/>
Téléphone	<input type="text"/>

## Informations sur l'Autorité de gestion

### COORDONNÉES DU SERVICE GUICHET TRAITANT VOTRE DEMANDE

Nom du service guichet	<input type="text" value="MDUN - Mission du développement des usages numériques (ex DIN et DSP)"/>
Adresse	<input type="text"/>
Complément géographique	<input type="text"/>
Complément destinataire	<input type="text"/>
Lieu dit	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>

# Projet

---

## Codification principale du projet

Programme

Programme Opérationnel FEDER-FSE Picardie 2014-2020

Service Guichet

MDUN - Mission du développement des usages numériques (ex DIN et DSP) (SERV-219)

Codification

**AP02** - L'accès au numérique

**OS07-a** - Développement et promotion des usages numériques dans l'éducation et la formation

## APPEL À PROJET

---

N° d'appel à projet

Non concerné

Date limite de remise des dossiers

## Identification du projet

Intitulé du projet

Université Numérique - programme 2014-2020

Type

Standard

## Calendrier du projet

Période prévisionnelle d'exécution du projet

Du 01/01/2019 au 31/12/2020

Calendrier détaillé du projet : Précisez le phasage du projet (déroulé des étapes à mettre en œuvre pour réaliser le projet) et la cohérence entre le calendrier et la période prévisionnelle d'exécution de ce projet

Le calendrier de l'opération se déroulant du 1/01/2019 au 31/12/2020, l'ensemble des actions et livrables étant planifiés sur les 2 ans, nous ne pouvons pas aller plus loin dans la demande de détail de planification puisque celle-ci doit être cohérente avec notre partenaire Nord Pas-de-Calais et qu'elle doit donc être établie en commun à partir de janvier 2019.

## Localisation du projet

### Description de la localisation

- Université de Picardie Jules Verne (UPJV) - AMIENS  
- Université de Technologie (UTC) - COMPIÈGNE

N°-Libellé de la voie

Chemin du Thil

Entrée

Mention spéciale

Code postal

80025

Ville

AMIENS

Pays

## Description détaillée du projet

### Contexte, présentation générale du projet

L'objectif de l'Université Numérique est de permettre d'intégrer le numérique dans l'enseignement supérieur Hauts-de-France versant sud au profit de l'ensemble des usagers, dans le cadre de la feuille de route commune versant nord/versant sud.

Il s'agit de :

- Lutter contre la fracture numérique
- Participer à la lutte contre l'échec dans l'enseignement supérieur au travers d'une politique de Réussite Educative
- Favoriser l'accessibilité aux établissements d'enseignement supérieur (étudiants salariés, handicap, ...)
- Favoriser la veille et la mutualisation autour des outils numériques
- Valoriser les productions de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Pour information :

UPJV

29073 étudiants en inscription principale en 2017/2018

BIATSS : 937 dont 682 titulaires

Enseignants : 1210 dont 997 titulaires

UTC

4400 étudiants

400 personnes administratifs et techniques

450 enseignants-chercheurs

### Objectifs recherchés

1. Participer à la mise en place de la nouvelle structuration territoriale de l'enseignement supérieur sur son volet numérique, notamment autour de la feuille de route commune
2. Intégrer les apports du numérique dans les dispositifs de réussite éducative
3. Développer les actions de Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) universitaires numériques au service de l'économie de la connaissance

### Principales actions présentées

Objectifs Axe 1 - La transformation pédagogique avec l'usage du numérique pour la réussite éducative

Domaine E-Formations, en articulation avec le Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, II-Objectif 2, L'innovation pédagogique au service de la réussite et de l'excellence et Objectif 3, Assurer aux étudiants un environnement adapté et renouvelé.

- Mise en place d'actions de formation et de sensibilisation aux nouvelles pédagogies et au numérique pour les enseignants et personnels associés.
- Mise en place d'actions de formation et d'accompagnement à la mise en place d'une démarche compétence
- Mise en place d'échanges de pratiques entre les différentes structures d'accompagnement numérique et pédagogique du territoire, mesures d'accompagnement et développement de plans de formation pour les enseignants.
- Appui à la production de ressources numérique pédagogiques et dispositifs de formation
- Accompagnement à la mise en place et à l'usage des tiers-lieux et des nouveaux espaces d'apprentissage (salles collaboratives, salles actives, studios de production numérique).

Domaine E-Services, en articulation avec le Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de

l'innovation, I-Objectif 3, L'ouverture au transfrontalier et à l'international : un impératif catégorique et Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, II-Objectif 1 et 2, Orientation, accès et parcours de réussite

- Développement des E-Services à destinations des étudiants afin d'augmenter leur taux de réussite à l'Université, notamment en licence.
- Consolidation des dispositifs d'appui à l'entrée à l'université et création de tests de positionnement.
- Expérimentation des badges numériques
- Développement et évolution des plateformes de formation du territoire.
- Evolution des chaînes éditoriales pour la production de supports pédagogiques
- Développement de modules et de dispositifs numériques de formation.
- Consolider et développer les usages des e-portfolios
- Maintenir l'action d'appui à la culture scientifique et à la valorisation de la recherche

Objectifs Axe 2 - Développer la flexibilité et le potentiel du numérique en lien avec le monde économique

Domaine E-Formations, en articulation avec le Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, II-Objectif 3, mesure 3, Promouvoir la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) comme facteur d'employabilité

- Accompagnement à la conception de dispositifs hybrides pour les besoins en formation professionnelle
- Sensibilisation des acteurs de la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) aux possibilités du numérique, avec de nouvelles plateformes en co-conception et co-design.
- Appui aux acteurs socio-économiques du territoire sur l'intégration du numérique pédagogique.

Domaine E-Services, en articulation avec le Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, I-Objectif 3 et Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, III-Objectif 1 : De l'audace scientifique pour explorer de nouveaux horizons et innover

- Développement de ressources numériques et de dispositifs adaptés à la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) (reprise d'études, demandes d'entreprises, compétences spécialisées...)
- Adaptation de l'action sur les e-portfolios à la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV).
- Mise en place d'un observatoire des usages du numérique en partenariat avec le monde économique.
- Favoriser le lien avec l'enseignement et la recherche pour anticiper les évolutions des usages du numérique dans le monde économique.
- Maintenir l'action d'appui à la culture scientifique et à la valorisation de la recherche

Résumé du projet pour publication officielle

L'Université Numérique désire, avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et du territoire, promouvoir les synergies et les potentialités qu'offre le numérique dans le but de développer une véritable valeur ajoutée numérique pour le territoire. Dans ce cadre, elle propose 3 actions principales :

1. Positionner le numérique dans le cadre de la nouvelle structuration territoriale de l'ESR
2. Ancrer la Réussite éducative
3. Ancrer la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) dans l'Economie de la connaissance

En quoi le projet contribue-t-il aux objectifs du programme (priorités stratégiques et opérationnelles du programme...) ?

Le projet répond pleinement aux objectifs du programme par sa volonté d'accompagner la réussite éducative des jeunes par l'outil numérique et l'innovation pédagogique, mais aussi en les familiarisant dès leurs études universitaires avec ces outils qu'ils retrouveront dans l'entreprise. Axe 2 Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion - Mesure 7 Augmenter les usages numériques au sein de la population et particulièrement des jeunes.

Résultats escomptés (cible visée...)

1. Positionner l'Université Numérique dans le cadre du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation : accompagner la déclinaison numérique de façon à promouvoir les synergies et les potentialités des différents acteurs de l'enseignement numérique.

Ⓢ Impact : Un renforcement de l'efficacité du maillage des acteurs du numérique et de leur action au travers de la feuille de route commune

Ⓢ Cible : 10 projets communs

2. Ancrer la Réussite Educative : élargir à l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur les dispositifs d'aide à la Réussite Educative.

Faire en sorte que l'ensemble des disciplines de l'enseignement supérieur ait intégré une démarche de Réussite Educative).

Ⓢ Impact : Augmentation des dispositifs d'appui à la réussite en licence

Ⓢ Cible : 1 dispositif sur 3 portails disciplinaires

3. Ancrer l'économie de la connaissance : permettre aux différentes instances territoriales de bénéficier des outils développés (ex : formation flexible) en confortant le maillage territorial des différents établissements de l'enseignement supérieur et des acteurs du monde socio-économique.

Ⓢ Impact : Augmentation du nombre de dispositifs numériques FTVL

Ⓢ Cible : + 10% de propositions intégrant le numérique par rapport à l'offre actuelle

**Dans le cas où votre projet est composé d'actions (FSE ou IEJ)**

---

Ajouter un élément



## Moyens mis en œuvre par le porteur de projet

Ces moyens permettent au service instructeur d'apprécier votre capacité à coordonner, piloter, suivre et mener à bien votre projet dans les délais prévus.

Moyens humains affectés au projet

20.00 ETP

Autres moyens utilisés pour les besoins du projet (moyens matériels, immatériels, etc...)

Mobilisation des dispositifs techno-pédagogiques existants.

- Appui de prestataires extérieurs : expertise audiovisuelle et/ou informatique,
- Gestion/production documentaire,
- Organisation d'évènements

Moyens administratifs de suivi du dossier :

Plan d'actions, notes de clarification, processus qualité projet, indicateurs suivi de projet (le dossier fera l'objet d'une comptabilité analytique, par site et en globalité).

Avez-vous mis en place des moyens administratifs de suivi du dossier permettant d'assurer la tenue d'une comptabilité séparée (comptabilité analytique, code comptable dédié au projet ou autre méthode à préciser) ?

Le logiciel SIFAC permet de suivre les opérations financières (recettes et dépenses)

Le projet est répertorié au niveau de la direction financière sous une identification propre (numéro de projet spécifique lié au projet)

Avez-vous mis en place un logiciel permettant le suivi du temps de travail des personnes affectées au projet ?

Les personnes affectées au projet remplissent des fiches de temps mensuelles

## Livrables attendus suite à la réalisation du projet

Nature des livrables du projet et dates prévisionnelles de ces livrables

### LIVRABLES

- Formations (pédagogiques et outils), poursuite des actions de sensibilisation « Parenthèses/Déjeuners du numérique » et des actions de formation (pédagogiques et outils) -

(6 formations par an par site + 6 ateliers par an par site - nombre de participants : 300 par an)

soit 600 participants sur 2 ans

Accompagnement sur les outils d'apprentissage interactifs en grand groupe (5 ateliers sur 2 sites - soit 60 participants sur 2 ans)

- Poursuite de la mise en place de formations à l'accessibilité numérique -

(1 formation par an par site - soit 32 participants sur 2 ans)

- Intégration des compétences dans thésaurus des fiches d'enseignement (90% pour au moins 1 site)

- Formations à la démarche compétence et acquis de l'apprentissage (3 formations par an)

- Sensibilisation aux usages des e-portfolios (2 par an et par site)

- Groupes d'échanges de pratiques entre services d'appui (3 réunions par an)

- Mise en place d'experts dans le domaine de l'accessibilité numérique - (1 personne par site soit 2 personnes pour les 2 sites)

- Poursuite de l'appui au développement de modules pour la pédagogie numérique - (4 interventions par site par an soit 8 interventions pour les 2 sites)

- Réalisation de didacticiels d'utilisation des outils numériques pour la pédagogie - (3 par an par site soit 6 interventions pour les 2 sites)

- Poursuite de l'appui à la réalisation de projets issus de l'appel à projet « Innovation pédagogique » - (4 projets pour les 2 sites)

- Mise en place d'ateliers de promotion du logiciel libre - (2 ateliers par an pour les 2 sites)

- Poursuite de l'accompagnement de la mise en place de tiers lieux (étudiants et enseignants), développement d'expérimentations, d'usages, sensibilisation - (1 action d'accompagnement par tiers lieux sur chaque site)

- Poursuite de la mise en place de tiers lieux de production de ressources pédagogiques - (1 nouveau tiers lieu par site)

- Evolution de la plateforme de gestion des jobs étudiants et de gestion et suivi des candidatures (UPJV) - (3 fonctionnalités développées)

- Serious game d'appui à l'orientation et à l'insertion professionnelle - (1 serious game finalisé et beta testé sur une population d'usagers représentatifs composée d'étudiants en cycle licence, d'enseignants et de personnel du Service d'Orientation)

- Élargissement du dispositif de bilans de connaissance à d'autres UFR, en s'appuyant notamment sur un retour d'expérience de l'UFR de Sciences - (élargissement à 2 autres UFR)

- Mise en place de l'appui numérique au contrat pédagogique de réussite. Déploiement du dispositif tests de positionnement initial aux lycées. - (mise en place sur les 2 sites UFR : sciences, droit, ...)

- Mise en place du pack Réussite intégré à Moodle afin d'accompagner au mieux les étudiants vers la réussite en licence - (mise en place pour 3 UFR sur les 2 sites)

- Poursuite de la mise en place de modalités d'apprentissage interactif en grand groupe au moyen d'outils interactifs - (mise en place pour 6 unités d'enseignement)
- Intégration des badges numériques, notamment dans le cadre des formations à la santé et formation continue (mise en place sur 4 dispositifs de formation pour les 2 sites)
- Poursuite de la mise en place d'une nouvelle plateforme pédagogique pour la FOAD (UPJV) : migration de la plateforme INES vers Moodle - (100% de migration des espaces numériques)
- Mise en place d'une chaîne éditoriale adaptée à l'enseignement scientifique - (1 chaîne éditoriale finalisée et beta testée sur une population d'utilisateurs représentatifs, enseignants producteurs de ressources et cellule d'appui)
- Poursuite du développement d'UV libres, autonomes, et d'UV transverses - (6 par an pour les 2 sites)
- Captations et mise à disposition sur la WebTV de contenus pédagogiques - (100 vidéos pour les 2 sites)
- Evolution des fonctionnalités des outils de e-portfolios (1 évolution fonctionnelle ou ergonomique par an)
- Evolution des fonctionnalités de la WebTV - (1 évolution fonctionnelle ou ergonomique par an pour prendre en compte les retours d'expériences)
- Production de ressources multimedia - (4 par an par site)
- Captations et mise à disposition sur la WebTV d'événements scientifiques - (200 vidéos pour les 2 sites)
  
- Ateliers de conception de dispositifs hybrides adaptés à la formation continue - (2 par an par site - service de formation continue et cellule d'appui)
- Appui à la scénarisation de dispositifs hybrides de la formation continue - (3 par an par site - service de formation continue et cellule d'appui)
- Ateliers - (2 par an par site - service de formation continue et cellule d'appui)
- Transfert auprès des différents acteurs de la santé territoriaux - (2 actions de transfert par an)
  
- Articulation de la démarche e-portfolio et de la VAE - (2 ateliers d'échanges et de co-construction - service VAE et cellule d'appui)

# Plan de financement

---

## Postes de dépenses prévisionnelles

Ici, il faut mettre les consignes sur les dépenses prévisionnelles

## ÉCHÉANCIER DU PROJET

---

Et là les consignes concernant l'échéancier du projet

## Tableau des dépenses

Catégorie de dépenses	Libellé poste	Montant €	Marché public
Dépenses d'Investissement matériel et immatériel	Investissement matériel lié au projet	60 000.00 TTC	Non
Dépenses de prestations externes de service	travaux conception, études, prestations, expertise, sous traitance	107 600.00 TTC	Non
Dépenses de déplacement, de restauration, d'hébergement	frais de missions, frais de location, achat petit matériel	20 175.00 TTC	Non
Dépenses de personnel	salaires + charges	1 560 000.00 TTC	Non
Dépenses de communication de l'opération	affiches, documentation, flyers, ...	6 725.00 TTC	Non
<b>Total dépenses</b>		<b>1 754 500.00</b>	

## Dépenses d'Investissement matériel et immatériel

---

Libellé pièce jointe

Commentaire

**LISTE DES SOUS-POSTES**

---

## Dépenses de prestations externes de service

---

Libellé pièce jointe

Commentaire

**LISTE DES SOUS-POSTES**

---

## Dépenses de déplacement, de restauration, d'hébergement

---

Libellé pièce jointe

Commentaire

**LISTE DES SOUS-POSTES**

---

## Dépenses de personnel

---

Libellé pièce jointe

Commentaire

### LISTE DES SOUS-POSTES

---



## Dépenses de communication de l'opération

---

Libellé pièce jointe

Commentaire

**LISTE DES SOUS-POSTES**

---

## Liste des pièces fournies

- V5\_Annexe 2b\_ Annexe 1 à la demande d'aide - Plan financement.xlsx

## Les ressources

Consigne sur les ressources

Des recettes nettes sont-elles générées au cours de la mise en œuvre du projet ?

Oui

Des recettes nettes sont-elles générées après l'achèvement du projet ?

Non

Si oui, merci de bien vouloir les estimer et veillez à compléter la ligne 'recette' dans le plan de financement (onglet ressources)

Recettes éventuellement générées (en €)

Le service instructeur vérifiera l'existence de cofinancement public ou privé présenté dans le cadre du projet.

Les co-financements sollicités couvrent-ils la même période d'exécution et la même assiette de dépenses éligibles ?

Oui

## Tableau des ressources

Indiquez ici l'ensemble des ressources envisagées y compris le montant UE escompté

Financement	Financier	Montant €	%	Précisions	Date de l'EJ
UNION EUROPEENNE	Fonds européen de développement régional	754 500.00	43.00		
Recettes éventuelles			0.00	N/A	N/A
Autofinancement		1 000 000.00	57.00	N/A	N/A
<b>Total des ressources</b>		<b>1 754 500.00</b>	<b>100.00</b>		

## Equilibre entre dépenses et ressources

Dont autofinancement (en €)

1 000 000.00

## Indicateurs

---

La définition et le suivi des indicateurs permettent d'une part de rendre compte de l'avancement du projet et du niveau d'atteinte des objectifs, et d'autre part de contribuer aux travaux d'évaluation menés dans le cadre du programme.

ID - Dénomination de l'indicateur	Type	Unité	Valeur prévisionnelle	Commentaire
ETP - Nombre d'ETP supplémentaires créés	Réalisation	ETP	8.00	
ISN02_FEDER - Nombre de services & applications développés / mis en ligne	Réalisation	Services et applications		
S3-DAS - Smart Specialisation Strategy - Thématique	Réalisation			
S3-TRANS - Smart Specialisation Strategy - transversalité	Réalisation			

## Autres obligations

---

### Publicité

Il faut lister ici toutes les formes de publicité attendu - Consigne sur les publicités

Actions de communication et d'information prévues dans le cadre du projet conformément aux obligations de publicité prévues par la réglementation

Annonces sur site (établissement et UNR), dans les actualités des établissements, affiches, flyers, vidéos, pour toutes les actions et événements organisés, et sur tous supports produits dans le cadre du projet)

### Prise en compte des principes horizontaux de l'U.E.

Indiquer ci-dessous si le projet prend en compte ces principes horizontaux de l'Union Européenne, ces priorités de manière directe, indirecte, ou ne les prend pas en compte (" sans objet ") et expliquer de quelle manière ils sont couverts.

Le porteur de projet pourra s'appuyer sur le service instructeur pour compléter les champs du tableau ci-dessous.

Egalité hommes / femmes

Fort

Commentaire

Induite par la nature des projets, non discriminants

Egalité des chances et non discrimination

Fort

Commentaire

Notre volonté est de mettre le numérique à la disposition de tous afin de favoriser l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur

Le développement durable

Fort

Commentaire

Développement de visioconférences et de dispositifs de formation hybrides permettant gains de temps et de déplacements

## Régimes d'aides d'Etat

Il s'agit d'indiquer ci-dessous si le projet que vous présentez relève de la réglementation européenne en matière d'aides publiques aux entreprises.

Un financement peut être qualifié d'aide d'Etat selon plusieurs critères qui sont précisés dans laide ci-dessous (?). Merci de vous y référer et de compléter la question suivante.

Le tableau ci-dessous est à compléter avec l'appui du service instructeur

Le projet est-il concerné par la réglementation des aides d'Etat ?

Ne sait pas

## Autres dispositions réglementaires

Etes-vous soumis aux obligations en termes de commande publique ?

Oui

Le projet est-il concerné par d'autres réglementations et des procédures administratives (ex : règles d'urbanisme, règles en matière d'environnement, loi sur l'eau, etc...) ?

Non

Si oui, précisez

**Attention** : Pour chaque item qui concerne votre projet, référez-vous à la notice explicative pour prendre connaissance des obligations à respecter.

## Mentions légales

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide européenne. Conformément à la loi " Informatique et libertés " du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au < guichet concerné >.

## Pièces justificatives

---

**Les pièces ci-dessous sont nécessaires à l'instruction du dossier**

CONSIGNES pour les pièces nécessaires à l'instruction

### Liste des pièces fournies

- 2\_DDFIP attestation de régularité fiscale et sociale 2017.pdf
- 1\_RIB UPJV MODE SEPA.pdf
- 5\_Statuts adoptés CA du 8 mars 2018.pdf
- Compte financier 2015 consolidation des comptes UPJV-SAIC-FONDATION.pdf
- COMPTE FINANCIER 2017 DEFINITIF - DEF 3.pdf
- UPJV 2016 compte financier consolidé.pdf

### Commentaires divers



## **Attestation du bénéficiaire**

### **La lettre d'engagement :**

Vous devez télécharger, signer et envoyer la lettre d'engagement à l'adresse suivante :

MDUN - Mission du développement des usages numériques (ex DIN et DSP)

**Attestation sur l'honneur :**

Je soussigné(e) **Mohammed BENLAHSEN**, en qualité du signataire et représentant légal, sollicite une aide européenne au programme **Programme Opérationnel FEDER-FSE Picardie 2014-2020** destinée à la réalisation de l'opération intitulée : **Université Numérique - programme 2014-2020**. Rappel du montant de l'aide européenne demandée : **754 500.00 €** pour un coût total de l'opération de **1 754 500.00 TTC €**

J'atteste sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements de la demande d'aide,
- La régularité de la situation fiscale et sociale de la structure,
- Que le projet n'est pas achevée ou totalement mise en œuvre au moment du dépôt de la demande d'aide,
- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le présent dossier,
- Ne pas avoir sollicité d'autres fonds ou de programmes européens pour financer les dépenses de ce projet,
- Ne pas faire l'objet d'une procédure collective (ex : redressement, liquidation...) liée à des difficultés économiques, et ne pas être considéré comme une entreprise en difficulté au regard de la réglementation européenne des aides d'Etat.

J'ai pris connaissance des obligations du porteur de projet et m'engage à les respecter en cas d'octroi de l'aide :

1. Informer le service instructeur du début d'exécution effective du projet,
2. Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation du projet,
3. Respecter les engagements de réalisation du projet,
4. Informer le service instructeur en cas de modification du projet (ex : période d'exécution, localisation du projet, engagements financiers...) y compris en cas de changement de ma situation (fiscale, sociale...), de ma raison sociale, etc...
5. Ne pas apporter de modifications importantes affectant la nature, les objectifs ou les conditions de mise en œuvre du projet, ou d'opérer un changement de propriété du bien cofinancé le cas échéant, ou délocaliser l'activité productive cofinancée le cas échéant en dehors de la zone couverte par le programme,
6. Dûment justifier les dépenses pour le paiement de l'aide européenne,

**Attention** : Nous vous recommandons de vous reporter à la notice pour prendre connaissance des pièces justificatives que vous devrez transmettre lors de la demande de paiement. Certaines pièces doivent en effet être collectées dès le début du projet et répondre à des conditions de conformité précises. En cas d'absence de ces pièces, de non-conformité de celles-ci, la demande de paiement pourrait être jugée non recevable par le service instructeur.

1. Tenir une comptabilité séparée, ou utiliser un code comptable adéquat pour tracer les mouvements comptables du projet,
2. Réaliser des actions de publicité et respecter la réglementation européenne et nationale en vigueur,
3. Me soumettre à tout contrôle technique, administratif, comptable et financier, et communiquer toutes pièces et informations en lien avec le projet.
4. Conserver toutes les pièces du dossier jusqu'à la date prévue dans l'acte juridique attributif d'aide, et archiver celui-ci.

Le non-respect de ces obligations est susceptible de générer un reversement partiel ou total de l'aide européenne.

Fait à ..... le 19/09/2018

Signature
-----------